

FFSAV

18ème RALLYE TT ORTHEZ BEARN 2018

BULLETIN A RENVOYER À : ASAC BASCO-BEARNAIS - 1 Bd ARAGON - 64000 PAU CHEQUE À L'ORDRE DE : ECURIE ORTHEZ BEARN_MONTANT DU CHEQUE : 500 €



	AVAN	<u>IT LE 27 JUILLET 2018</u>	- MINUIT - CACHET DE LA POS	STE FAIS	ANT FO			
		PILOTE	COPILOTE	VEHICULE ENGAGE				
			Si licence NJR Tuteur obligatoire					
Nom				Constructeur :				
Prénom				Appellation du véhicule :				
Adresse				Année de construction :				
Code Postal/ Ville				Eligible au Legend Group OUI NON				
Date et lieu								
de naissance								
Mail				N° Passeport technique :				
Portable				Date:				
N° Permis				Marque du moteur :				
Délivré le				Cylindrée moteur atmosphérique :				
Préfecture				Cylindrée corrigée si suralimentation (suivant				
Type licence				article 282.3.1	I FFSA):			
N°Licence				Carburant : DIESEL				
Code ASA				0/2,007 A (0.5 cm 25mm mill) (0.50,007 (0.50,007), (0.50,00				
Si Licence Tuteur	A présenter lors des vérifications administratives avec carte d'identité du détenteur de la licence junior			(rayer mention inutile) ESSENCE]
	Préciser NOM du tuteur et Numéro de licence ICI :			NBRE ROUES M	OTRICES	2 RM 4 RM		4 RM
Signatures				GROUPE		CLASSE		
Les conducteurs s'engagent à respecter sous le coup d'une suspension du per	les réglements nis de conduire	ou de licence. Ils s'engagent à renoncer à l'épre	articulier de l'épreuve . Ils déclarent sur l'honneur l'exactitude de euve au cas ou il se trouveraient dans cette situatioin au moment	de son déroulemer	ournis ci-dessus nt.	, en particulier qu	u'ils ne sont	t pas à ce jou
		INFOS PRATIQUI	ES A COMMUNIQUER A L'ORGANISATEU	JR		·		
LIEU HEBERGEMENT DE L'EC								
N° DE TELEPHONE ET NOM F		QUE DE PRIME D'ARRIVEE (le cas é					l	